

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 avril 2017
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 18 avril 2017, adressée au Secrétaire général
par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, sous la présidence des États-Unis d'Amérique, le Conseil de sécurité tiendra le vendredi 28 avril 2017 une réunion thématique sur la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. Pour faciliter les débats sur la question, les États-Unis ont établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Nikki Haley



**Annexe à la lettre datée du 18 avril 2017, adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Note de cadrage pour la réunion thématique que le Conseil
de sécurité tiendra, le 28 avril 2017, sur la dénucléarisation
de la République populaire démocratique de Corée**

Contexte

La volonté de la République populaire démocratique de Corée de posséder des armes de destruction massive fait peser, sur la paix et la sécurité internationales, une des menaces les plus graves auxquelles le Conseil de sécurité soit confronté. Malgré les six résolutions que le Conseil a adoptées depuis 2006 pour lui demander d'y mettre fin, le pays multiplie les activités interdites. Rien qu'en 2016, la République populaire démocratique de Corée a effectué deux essais nucléaires et 24 tirs de missiles balistiques, et elle a déclaré ouvertement que ses missiles balistiques sont destinés à des missions de frappe nucléaire à l'échelle tant régionale qu'intercontinentale. En 2017, la République populaire démocratique de Corée a poursuivi son développement d'un arsenal nucléaire opérationnel, tout en déclarant publiquement qu'elle procéderait à des frappes préventives faisant appel à des armes nucléaires.

Le Conseil de sécurité a indiqué clairement à maintes reprises que la communauté internationale n'accepterait pas que la République populaire démocratique de Corée rejoigne les rangs des États dotés de l'arme nucléaire. Toutefois, il a aussi appelé de nombreuses fois à la reprise des pourparlers à six et réitéré son appui aux engagements énoncés dans la Déclaration commune du 19 septembre 2005, en réaffirmant notamment que l'objectif des pourparlers était une dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne menée de manière pacifique.

Les derniers agissements de la République populaire démocratique de Corée montrent bien que la communauté internationale doit exercer davantage de pression sur le pays pour le conduire à changer de comportement et pour que subsiste la possibilité d'une réelle reprise des pourparlers sur la dénucléarisation. Les provocations de plus en plus fréquentes et dangereuses de la part de la République populaire démocratique de Corée ne devraient que renforcer la détermination de la communauté internationale à lutter contre ce type d'activités interdites, notamment en appliquant toutes les sanctions du Conseil de sécurité. Pour la République populaire démocratique de Corée, la seule voie pacifique vers un avenir sûr et économiquement prospère passe par la renonciation à la mise au point d'armes nucléaires, de missiles balistiques et d'autres armes de destruction massive.

Le moment est venu que tous les États Membres fassent clairement comprendre à la République populaire démocratique de Corée que de nouvelles provocations sont inacceptables et qu'ils prennent des mesures pour bien montrer que les actes illicites du pays ne seront pas sans conséquence. Mais il y a aussi des mesures d'encouragement : les États qui respectent les obligations et les normes internationales, particulièrement les résolutions du Conseil de sécurité, peuvent jouir des avantages d'une adhésion responsable à la communauté des nations.

C'est pourquoi les États-Unis organisent une réunion thématique au niveau ministériel qui prendra la forme d'exposés, à 10 heures, le vendredi 28 avril 2017. Cette réunion donnera aux membres du Conseil de sécurité l'occasion d'étudier les moyens de faire en sorte que les mesures qui ont déjà été adoptées par le Conseil soient le plus efficaces possible et de montrer leur ferme volonté de prendre d'autres mesures en cas de nouvelles provocations.

Intervenants

Le Secrétaire général.

Texte issu de la réunion

Bien que cette réunion ne doive pas donner lieu à un texte, nous engageons les membres du Conseil de sécurité à manifester leur volonté collective de prendre de nouvelles mesures d'envergure contre la République populaire démocratique de Corée si celle-ci continue d'enfreindre ses obligations internationales. Les membres du Conseil pourraient s'engager de nouveau à appliquer toutes les sanctions en vigueur et celles qui pourraient être adoptées à l'avenir pour faire pression sur le pays et l'amener à reprendre des négociations dignes de ce nom sur la dénucléarisation.
